



LA FONDATION HNATYSHYN BOURSES D'ÉTUDES POUR JEUNES ARTISTES

INTERPRÉTATION DRAMATIQUE (THÉÂTRE FRANÇAIS)

Le Programme de bourses d'études pour jeunes artistes de la Fondation Hnatyshyn a été conçu pour fournir une aide aux jeunes artistes interprètes les plus prometteurs du Canada qui poursuivent un programme d'études dans un établissement postsecondaire ou de formation professionnelle agréé, situé au Canada et offrant des programmes dans les arts de la scène.

Les bourses de 10 000 dollars seront attribuées dans les catégories disciplinaires suivantes : la musique classique (instrument d'orchestre), la musique classique (piano), la voix classique (études supérieures), le jazz, la danse contemporaine, l'interprétation dramatique (théâtre anglais et théâtre français). Un comité de conseillers artistiques nommé par la Fondation évaluera les auditions enregistrées des candidats.

La bourse doit servir à payer les frais de scolarité, les matériaux ou un logement et des repas. Si le récipiendaire de la bourse décide de ne pas faire ses études à l'établissement qui a proposé sa candidature, ou s'il ne termine pas une année d'études, la bourse devra être retournée au complet ou sur une base proportionnelle à la Fondation Hnatyshyn.

Exigences de la mise en candidature – Interprétation dramatique (théâtre français)

La bourse est destinée aux jeunes artistes interprètes qui poursuivent un programme d'études en interprétation dramatique (théâtre français) dans un établissement postsecondaire ou de formation professionnelle agréé offrant **des programmes d'études d'au moins trois ans**. La candidature doit être proposée par l'établissement, qui peut soumettre **jusqu'à deux candidatures** par année par discipline artistique. Les candidats, qui seront identifiés en tant que personnes destinées à une carrière exceptionnelle sur la scène, ne peuvent être proposés que par un seul établissement. Les candidats peuvent être proposés dans plus qu'une année, mais ne peuvent recevoir la bourse qu'une seule fois.

Critères d'admissibilité

Les candidats doivent

- être acceptés à temps plein, à partir de septembre, à la dernière année ou à l'avant-dernière année d'un programme postsecondaire en interprétation dramatique (théâtre français), dans un établissement postsecondaire ou de formation professionnelle agréé au Canada;
- être citoyens ou résidents permanent du Canada (les titulaires de permis d'études ou de séjour temporaire sont inadmissibles);

- être mis en candidature par l'établissement.

Modalités de mise en candidature

Les candidatures doivent être soumises à l'aide de notre système en ligne. Les établissements postsecondaires ou de formations professionnelles agréés au Canada offrant des programmes d'études d'**au moins trois ans** en interprétation dramatique pour le théâtre français sont invités à proposer la candidature de pas plus de deux étudiants pour cette bourse. La documentation à l'appui de chacune des candidatures doit inclure les éléments suivants :

- un formulaire de mise en candidature rempli;
- une lettre d'appui de la personne proposant la candidature expliquant comment le candidat ou la candidate est exceptionnellement prometteur;
- un curriculum vitae et un mot de l'artiste;
- le programme d'études envisagé;
- deux textes interprétés par le candidat ou la candidate pas plus d'un total combiné de 15 minutes, réalisé au cours des douze derniers mois. Les scènes devraient être de styles différents dont une scène extraite du répertoire théâtral;
- une copie officielle du dossier scolaire;
- une photo en très gros plan de haute résolution (incorporant la figure et les épaules).

Date limite de mise en candidature

La mise en candidature doit être soumise en ligne au plus tard le **6 juin**.

Les candidatures retenues et les établissements les ayant proposées seront avisés vers la fin juin.

Les soumissions incomplètes ne seront pas examinées.

NOTES SUR LA DOCUMENTATION D'ACCOMPAGNEMENT

Curriculum vitae

En plus des renseignements habituels, le curriculum vitae doit comprendre la formation particulière que le candidat a reçue en théâtre, les prix obtenus pour son mérite artistique ainsi que toute production importante à laquelle il ou elle a participé.

Votre mot de l'artiste devrait avant tout aider les membres du jury de sélection à comprendre quels sont, selon vous, les aspects les plus importants de votre art et les techniques que vous utilisez pour le créer. Vous pourriez, par exemple, envisager les questions suivantes :

- Quels procédés et techniques employez-vous? Pourquoi?
- D'après vous, quel est l'aspect le plus important de la performance artistique?
- Quels sont vos buts et vos aspirations en tant qu'artiste?

- Qui ou qu'est-ce qui vous inspire?

Lettre d'appui

La lettre d'appui, d'un maximum de deux pages, doit parvenir de l'école ou de la faculté qui propose le candidat. Elle devrait expliquer clairement les aptitudes de comédien du candidat ainsi qu'une évaluation de son potentiel de mener une grande carrière sur les planches. Veuillez noter que la Fondation pourra utiliser des extraits de cette lettre dans son communiqué de presse dévoilant les noms des boursiers.

Enregistrement/audition

Les enregistrements doivent être soumis en format **vidéo**. Veuillez inclure deux scènes d'une durée maximale de 10 minutes, avec une durée maximale combinée de 15 minutes. Les prestations doivent être réalisées au cours des 12 derniers mois. La première scène doit provenir d'une pièce publiée (classique ou contemporaine). Le second extrait choisi devrait être un monologue dans un style différent. **A cause du COVID-19 et de la distance sociale exigée, vous pouvez faire deux monologues.** Veuillez identifier le titre et l'auteur de l'œuvre pour chacune des vidéos. Les extraits choisis devraient démontrer clairement les capacités d'interprétation du candidat. Il est préférable que l'enregistrement se fasse en studio; les vidéos d'archives ne seront pas acceptées. S'il s'agit d'un enregistrement devant le public, il faut minimiser les applaudissements des spectateurs. L'enregistrement devrait être fait de manière à ce que les juges puissent évaluer la technique du candidat. Veuillez vérifier la qualité du son. La taille des fichiers vidéo ne doit pas dépasser 250MB. Les fichiers vidéo doivent être dans l'un des formats suivants : .m4v, .mov, .mp4, .wmv, .flv, .asf, .mpeg, .mpg, .mkv.

Dans l'étape suivante, vous allez télécharger deux enregistrements en format vidéo des prestations d'une durée maximale de 10 minutes, avec une durée maximale combinée de 15 minutes.

Inscrivez-vous en ligne <http://www.rjhf.com/programmes/bourses-detudes/lignes-directrices.php>

La Fondation Hnatyshyn se réserve le droit d'accepter ou de refuser les candidatures.

Toutes les décisions prises par la Fondation Hnatyshyn relativement à l'évaluation des candidatures sont finales.

Renseignements supplémentaires :

Directeur général, la Fondation Hnatyshyn

Courriel : director@rjhf.com; tél. : (613) 233-0108



LA FONDATION HNATYSHYN BOURSES D'ÉTUDES POUR JEUNES ARTISTES DE 2016

« La Fondation Hnatyshyn cherche à enrichir le patrimoine artistique du Canada en aidant directement des individus exceptionnellement doués à l'œuvre dans toutes les disciplines – dans un portrait fidèle de la diversité linguistique et culturelle du Canada – tout en sensibilisant les gens au rôle que jouent les bienfaiteurs privés dans l'éclosion du talent et en renforçant les liens qui nous unissent en tant que nation. »

Le très honorable Ramon John Hnatyshyn (1934-2002)

Historique

La Fondation Hnatyshyn a été établie en 1995 par feu le très honorable Ramon John Hnatyshyn, Gouverneur général du Canada (1990-1995). Organisme de bienfaisance enregistré sous la loi fédérale, la Fondation Hnatyshyn a pour but d'aider à payer les études et la formation des artistes de la relève et de ceux nouvellement établis dans toutes les disciplines, et de promouvoir l'importance sociale des arts auprès de la population du Canada.

Notre mission

D'envergure nationale et englobant l'univers complet des arts de la création et de la scène, la Fondation Hnatyshyn s'engage à promouvoir le rôle vital des arts et des artistes dans le renforcement des collectivités et l'enrichissement du patrimoine du Canada.

Nous réalisons notre mission en aidant des artistes particuliers, exceptionnellement talentueux, à entreprendre leur carrière, à acquérir de nouvelles compétences ou à créer de nouvelles œuvres ou de nouveaux programmes en des circonstances où il n'y a pas toujours d'autres solutions de financement. La Fondation entreprendra également de temps en temps des projets particulièrement représentatifs de son mandat favorisant des partenariats.